

Dépouillement enquête sur le cours OPD

Préambule

L'enquête sur le cours OPD a été réalisée en septembre 2016. Le questionnaire a été rédigé avec la collaboration des membres de la commission CFC agricole. 10 ans après l'introduction de l'obligation de formation dans l'ordonnance sur les paiements directs, l'enquête visait à établir un bilan et poursuivait plusieurs objectifs :

- Recherche d'informations sur le parcours professionnel des personnes après la fréquentation du cours OPD et sur l'octroi de paiements directs
- Confronter les hypothèses de la profession, relatives à l'acceptation et à la nécessité du maintien de cette formation, aux avis des personnes l'ayant suivie
- Utiliser les réponses pour améliorer les contenus et/ou la communication sur le cours OPD.

188 formulaires d'enquête ont été envoyés (toutes les personnes qui ont réussi le cours OPD entre 2007-8 et 2015). Une quinzaine de questionnaires n'ont pas trouvé leur destinataire (déménagement ou autre). Toutes les personnes interrogées ont suivi le cours selon l'ancien règlement (cours comprenant de la technique et de la gestion, examen écrit et oral à l'école).

Sur les 188 formulaires envoyés, 71 ont été retournés (partiellement) complétés, soit un taux de réponse moyen de 37,8 %, avec des variations de 25 à 80 % selon les années. Le taux de réponse peut par conséquent être considéré comme étant satisfaisant.

Evaluation quantitative

Parcours professionnel

90 % des personnes ayant répondu sont toujours dans le milieu agricole. Un quart (25.4 %) ont poursuivi leur formation, par l'obtention d'un CFC, des cours de formation continue ou autre.

Exploitation et paiements directs

68 % ont repris l'exploitation et 18 % prévoient la reprise entre 2017 et 2020, 47 % en propriété et 27 % en fermage, parfois les deux (6 sur 67). A deux exceptions près, toutes les personnes qui ont repris touchent les paiements directs.

Degré de satisfaction et reconnaissance

90 % des personnes estiment que ce qu'elles ont appris leur est utile à plutôt utile dans leur pratique de tous les jours. Sur ce point, on peut se demander si l'échantillon est tout à fait représentatif, partant du principe que les personnes qui sont satisfaites ont été plus nombreuses à retourner le questionnaire.

Pour toutes les personnes ayant complété cette rubrique (70), la formation a été bien à plutôt bien acceptée par l'entourage familial.

Se faire accepter par les autres exploitants agricoles semble avoir été relativement facile, avec 70 % d'avis positifs.

Malgré le fait que la formation OPD ne permet pas l'accès à la formation supérieure, 33 % des personnes indiquent que cette formation leur a ouvert d'autres possibilités professionnelles, contre 37 % qui attestent l'absence de débouchés professionnels. Le questionnaire n'étant pas suffisamment précis sur ce sujet, nous ne savons pas quels ont été ces débouchés.

Evaluation qualitative

Les commentaires individuels sur les contenus, la reconnaissance par le milieu agricole et le choix de cette formation peuvent être résumés comme suit :

- La formation OPD répond aux besoins en termes de durée, d'organisation en cours d'emploi et de réponse à des situations d'urgence. Elle permet de concilier les exigences de revenu, la vie de famille et le souhait de reprendre l'exploitation.
- En ce qui concerne les contenus, dans l'ensemble ceux-ci répondent aux besoins. Cependant, environ un quart des personnes interrogées souhaitent des contenus plus axés sur leurs besoins spécifiques, les branches de production de leur exploitation (marchés de niche, chevaux, bio, commercialisation etc.). 11 % aimeraient que le cours leur permette de mieux remplir les documents officiels requis. A noter que des remarques ont été formulées indépendamment de la réponse concernant l'utilité dans la pratique quotidienne.
- Si plusieurs personnes ont senti une réticence des agriculteurs voisins désireux d'agrandir leur exploitation, plusieurs affirmations soulignent le droit au maintien du patrimoine familial et à l'exercice de la profession, même à titre accessoire. La reconnaissance va de pair avec l'implication des personnes concernées dans les travaux pratiques de l'exploitation.
- 90% des personnes interrogées recommandent cette formation : elle permet d'acquérir de bonnes notions de base, constitue une porte d'entrée dans l'agriculture et empêche une trop grande disparition d'exploitations, voire selon certains avis la création de trop grandes exploitations. Plusieurs personnes relèvent qu'il faut cependant encourager l'acquisition du CFC lorsque c'est possible.
- Un certain nombre de remarques négatives ont été formulées : elles sont le fait de quelques personnes et concernent des exigences insuffisantes au niveau de la pratique, du niveau de l'examen, la nécessité de séparer les participants avec et sans connaissances préalables. Plusieurs personnes (7%) souhaitent des cours pratiques.

Conclusion

Le fait que toutes les personnes ayant répondu touchent des paiements directs montre l'importance de ce point, ce qui corrobore une hypothèse de départ. Le nombre de personnes poursuivant leur formation est assez faible, sans que cela permette de tirer des conclusions sur la bonne conduite des exploitations. Une meilleure communication, notamment sur la formation CFC par l'article 32 OFPr, de même que l'intégration de personnes de la vulgarisation dans les cours peut répondre aux besoins de cours spécifiques et inciter ces personnes à poursuivre leur formation de manière ciblée.

Les réponses et les commentaires nous confrontent aux limites de cet exercice et suscitent d'autres interrogations, notamment : est-ce que ces personnes auraient fait un CFC si le cours OPD n'avait pas existé, ou se seraient-elles contentées d'acquérir la pratique requise ? Quels sont les débouchés professionnels atteints grâce à ce cours ?

Le fait qu'une douzaine de personnes se soient exprimées en faveur du maintien de cette formation, malgré aucune question spécifique, montre qu'elle répond à un besoin. Par ailleurs, plusieurs corrections ont déjà été apportées dans le nouveau règlement, au niveau des contenus notamment, et l'entretien sur l'exploitation permet de mieux vérifier les connaissances des participants.

Lausanne, le 13 décembre 2016/M. Briod

Annexe : résultats détaillés



Résultats de l'enquête

Je suis toujours dans le milieu agricole : oui : 64 non : 6

J'ai poursuivi ma formation agricole : oui : 18 non : 49

Si oui par : l'obtention du CFC : 3

les cours de formation continue (Vulg) : 11

une autre formation (préciser) : 6, expert bétail DLC, coaching par père/frère, apiculture, petits animaux, cervidés

J'ai repris une exploitation agricole : oui : 49 non : 21

Si non : la reprise est prévue : 14 x dans moins de 5 ans

je n'ai pas suivi la formation dans ce but : 1

Si oui, sous quelle forme : propriétaire : 35 fermier : 20

Si oui, je touche les paiements directs : oui : 48 non : 4 (*plusieurs formulaires non remplis*)

Si les paiements directs ne sont pas versés, pour quelle raison : 2 réponses

Taille exploitation Charge en travail trop faible

Limites revenu / Fortune dépassées

Autre (préciser) : reconnaissance exploitation en cours

Avis sur le cours OPD (cocher ce qui convient) :

➤ Ce que j'ai appris durant les cours m'est utile dans ma pratique de tous les jours :

oui : 39 plutôt oui : 28 plutôt non : 3 non : 1

➤ La formation que j'ai suivie a été bien acceptée par mon entourage familial :

oui : 60 plutôt oui : 11 plutôt non : 0 non 0

➤ J'ai pu facilement me faire accepter comme exploitant/e agricole :

oui : 26 plutôt oui : 25 plutôt non : 7 non 3

➤ Avoir suivi cette formation m'a ouvert d'autres possibilités professionnelles :

oui : 17 plutôt oui : 10 plutôt non : 14 non : 22

➤ Je recommande de suivre cette formation :

oui : 51 plutôt oui : 16 plutôt non : 2 non : 2

Répartition des réponses sur les années

Année d'obtention	Nb participants total	Nb participants ayant répondu	Taux de réponse
2008	10	8	80.0%
2009	16	9	56.3%
2010	24	7	29.2%
2011	13	6	46.2%
2012	21	10	47.6%
2013	42	11	26.2%
2014	49	12	24.5%
2015	13	7	53.8%
sans date		1	
	188	71	37.8%

Détail des remarques et souhaits quant aux contenus

Contenus plus axés sur	Affirmation partagée par	Soit
les besoins spécifiques, les branches de l'exploitation : bio, marchés de niche (poulets, etc.) chevaux, + de viticulture (ou uniquement viticulture)	17	23.9%
les documents requis et les formulaires : acorda, agate, carnet des champs/prés, Hoduflu, recensements etc.	8	11.3%
les connaissances techniques, qui devraient être plus poussées (grandes cultures, production laitière...)	5	7.0%
la commercialisation	2	2.8%
l'agriculture durable	1	1.4%
la compréhension des terrains pour leur optimisation	1	1.4%
+ sur les possibilités de financement	2	2.8%
+ de visites d'exploitation et théorie sur une exploitation ou dans les cultures	1	1.4%
Autres remarques :		
Ne rien changer, cours parfaits (2009)	1	1.4%
Cours trop axés sur l'élevage laitier, complètement dépassé en 2016	2	2.8%
Moins de financement/comptabilité (ancien règlement)	2	2.8%
Faire de la pratique	5	7.0%

Détail des remarques sur l'acceptation

Acceptation par l'entourage familial / comme exploitant-e agricole	Affirmation partagée par	soit
Constitue un frein pour les paysans de la région qui veulent s'agrandir	3	4.2%
Difficultés d'acceptation comme exploitante agricole plus lié au fait d'être une femme qu'à la formation	2	2.8%
Comprend que des agriculteurs CFC soient jaloux. Mais impossible de se passer des PD, revenu de l'exploitation ne permet plus de faire vivre 2 familles, nécessité de travailler ailleurs pour la transition	1	1.4%
Acceptation par la profession pas un problème si l'occupation agricole future est réelle	1	1.4%
Bonne opportunité pour se faire reconnaître en tant qu'agriculteur par ses voisins lors de la reprise de l'exploitation familiale en double emploi	1	1.4%
Bonne acceptation par l'Etat	1	1.4%
Le fait d'avoir déjà travaillé sur l'exploitation familiale a facilité l'acceptation	1	1.4%
Pourquoi un agriculteur peut faire maçon, mécanicien agricole, bûcheron etc. en un mot marcher sur les platebandes des autres métiers en suivant quelques cours et à l'inverse une personne ayant fait autre chose ne pourrait pas devenir agriculteur à son tour	1	1.4%

Détail des raisons du choix de cette formation

Raisons du choix de la formation OPD (par rapport à une autre formation agricole)	Affirmation partagée par	soit
Meilleure conciliation formation et vie de famille / travail / enfants en bas âge	19	26.8%
Age, plus envie de faire un apprentissage (cand. âgé de 29 à 60 ans au moment du cours)	15	21.1%
Moyens financiers insuffisants pour un apprentissage sans revenu annexe	13	18.3%
Durée de la formation	8	11.3%
Répondre aux exigences légales de formation	4	5.6%
Formation en cours d'emploi	2	2.8%
Urgence de reprise (situation familiale)	2	2.8%
Acquérir des connaissances pour aider le conjoint agriculteur victime d'un accident	1	1.4%
formation et reprise simultanées possibles, utile pour accès rapide aux PD surtout pour petites exploitations et candidats avec peu de moyens (a obtenu le CFC ensuite)	1	1.4%
Formation rapide, coût acceptable (2012)	1	1.4%
En vue de la négociation des terres exploitées par un paysan	1	1.4%
Envie de se former dans la branche sans renoncer à sa première formation et exercer les 2	1	1.4%
Clarifier la situation vis-à-vis d'autres exploitants (candidat avec assez d'années de pratique pour être dispensé)	2	2.8%
Envie de maintenir la continuité de l'exploitation	1	1.4%

Détail des autres remarques

Autres remarques	Affirmation partagée par	soit
Formation à garder pour que le monde agricole reste à la portée de personnes qui ne sont pas nées dedans	4	5.6%
Maintenir cette formation, ne pas laisser l'agriculture devenir d'immenses sociétés	3	4.2%
A maintenir pour permettre la reprise de l'exploitation	1	1.4%
Formation à garder pour lutter contre la disparition des exploitations agricoles	1	1.4%
Les agriculteurs et les autres écoles d'agriculture manquent d'ouverture	1	1.4%
Excellente formation de base	1	1.4%
Echanges enrichissants avec d'autres personnes partageant les mêmes problématiques, infos utiles aussi pour la reprise du domaine, cours intéressants	3	4.2%
Sentiment d'avoir plus appris en suivant cette formation que les personnes qui ont les années de pratique requise et reprennent l'exploitation sans formation	1	1.4%
Comparaison apprentis CFC 3ème : pour eux aussi, difficile de reprendre expl. après CFC	1	1.4%
Doit rester une filière de secours, privilégier l'apprentissage	2	2.8%
(Formation incomplète), chance d'avoir qqn sur l'exploitation au bénéfice d'une formation complète, sinon le CFC est mieux	3	4.2%
Formation à supprimer car elle incite des gens non motivés à la suivre uniquement pour toucher les paiements directs, sans même travailler sur l'exploitaiton	1	1.4%
Exigences pas suffisamment élevées pour l'obtention de l'attestation (ancien règlement)	1	1.4%
Nombre de périodes insuffisant	1	1.4%
Séparer les participants en 2 groupes : avec ou sans connaissances préalables en agriculture	1	1.4%
Enseignants parfaits, compétents, disponibles	2	2.8%